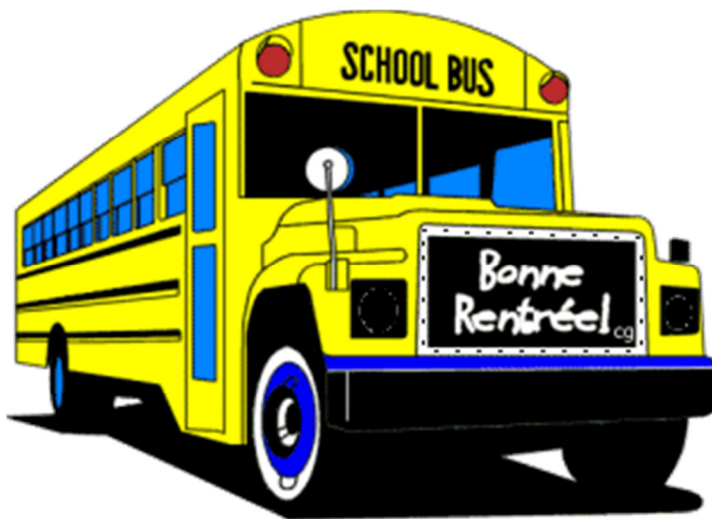


Le Reflet

de St-Liboire



● Revue d'information regroupant tous les organismes de St-Liboire ●



Rentrée scolaire!
Pensez aux enfants!



**LE RETOUR A L'ÉCOLE: AUTOMOBILISTES,
ATTENTION AUX ENFANTS !**

LA VIE À ST-LIBOIRE

SEPTEMBRE 2014

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Mardi	02	20 h	Séance du Conseil Municipal	Hôtel de Ville
Mercredi	03	19 h	Heure du conte - Durée ½ heure	Bibliothèque
Samedi	06		Collecte des résidus domestiques dangereux Devant le stade L.P. Gaucher de 8 h 30 à 16 h 30	
Vendredi	12	19 h 30	Bingo Chevaliers de Colomb	Salle des Chevaliers de Colomb
Samedi	13		Collecte des résidus domestiques dangereux À Saint-Jude, au centre communautaire, de 7 h 30 à 11 h 30 À Acton Vale, près de l'aréna, de 13 h 30 à 17 h 30	
14 - 15 - 16			VOYAGE À L'AUBERGE DU LAC WILLIAM (voir article du Comité des Aînés)	
Jeudi	18		COLLECTE DES GROS REBUTS	

**Bonne Fête
du Travail !**

Veillez noter que
nos bureaux seront
fermés lundi le
1^{er} septembre en
raison de la Fête du
Travail



INFORMATIONS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

Courriel : admin@municipalite.st-liboire.qc.ca

Site internet : www.municipalite.st-liboire.qc.ca

Hôtel de ville 450 793-2811

21, place Mauriac
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h – *Fermé en après-midi*

Bibliothèque municipale 450 793-4751 www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/liboire

Responsable : Madame Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi	8 h à 12 h	13 h à 16 h	18 h 30 à 20 h 30
Mardi	8 h à 12 h	13 h à 16 h	19 h à 20 h 30
Mercredi	10 h à 12 h	13 h à 16 h	19 h à 20 h 30

Loisirs de St-Liboire Inc. (450) 793-4825 Courriel : loisirs.st-liboire@gsig-net.qc.ca

Site Internet : www.loisirsdestliboire.ca

Responsable : Francine Dion

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Denis Chabot, maire

Guylaine Morin
Siège numéro 1

Johanne Grégoire
Siège numéro 2

Yves Winter
Siège numéro 3

Nadine Lavallée
Siège numéro 4

Claude Vadnais
Siège numéro 5

Nicolas Proulx
Siège numéro 6

Séances du Conseil Premier mardi de chaque mois, 20 h. Exception en **janvier à 20 h 30;**
au mois d'**avril** et au mois d'**août** le **2^e mardi à 20 h.**

EMPLOYÉES MUNICIPALES – ADMINISTRATION

M^e Josée Vendette
Directrice générale

Louise Rajotte
Adjointe-administrative

Janie Rondeau
Inspecteur en bâtiment

Monic Guérin
Réceptionniste

Christiane Messier
Secrétaire-réceptionniste

EMPLOYÉS MUNICIPALS – TRAVAUX PUBLICS

Bruno Lessard
Coordonnateur aux travaux publics
450 278-2814

Sébastien Roux
Opérateur en traitement de l'eau
450 278-2810

Veillez noter que la Municipalité ne se tient pas responsable en cas d'erreur de publication ou des commentaires publiés par les différents intervenants.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 12 août 2014, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les Conseillères Johanne Grégoire et Nadine Lavallée.

Monsieur le Conseiller Nicolas Proulx.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis Chabot

Est également présente, M^e Josée Vendette, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est absente avec absence motivée : Madame Guylaine Morin, conseillère

Sont absents avec absence motivée : Monsieur Yves Winter, conseiller
Monsieur Claude Vadnais, conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la session à 20 h

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 184-08-14

Attendu qu'un ordre du jour a été soumis aux membres du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur Nicolas Proulx

Appuyé par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en ajoutant les points 23a), 23b et 23 c) et en déposant deux autres documents soit les documents déposés sous le point 22 y) et z). L'ordre du jour adopté se lit dorénavant comme suit.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014
4. Période de questions concernant des sujets se rapportant à la Municipalité
5. Adoption des comptes payés
6. Adoption des comptes à payer
7. Nomination au poste de journalier aux travaux publics
8. Octroi du contrat de réparations parcellaires d'asphalte
9. Achat de poteaux et enseignes de rues
10. Octroi du contrat de de raccordement du puits LB-PE-3-12, Saint-Liboire – Travaux publics
11. Précision quant à l'acceptation des plans déposés pour l'ouverture d'une rue entre les rues Quintal et Lacroix
12. Avis de motion et dispense de lecture – Modifications au règlement G-200
13. Acceptation de la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme – Lampadaires de rues
14. Autorisation de signature du contrat de desserte avec Sogetel
15. Autorisation d'inscription au Colloque de zone ADMQ - 23 octobre 2014
16. Autorisation d'inscription à la formation « Creusements, excavations et tranchées » de l'APSAM
17. Autorisation d'inscription à la formation « Signalisation de travaux routiers » de l'APSAM
18. Autorisation d'inscription à la formation « Qu'en est-il de la sécurité civile »

19. Autorisation d'inscription à la formation de l'ADMQ « La gestion des procédures d'un règlement d'emprunt » 24 septembre 2014
20. Demande d'aide financière :
 - a. COOP de Solidarité de Santé de Saint-Liboire – 2^e versement de 5 000 \$
21. Rapport des élus concernant certaines rencontres tenues en juillet 2014
22. Documents déposés
 - a. Rapport de performance incendie de juin 2014
 - b. Procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains du 25 juin 2014
 - c. Procès-verbal du comité exécutif de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains du 4 juin 2014
 - d. Procès-verbal du conseil de la MRC des Maskoutains du 17 juin 2014
 - e. Procès-verbal du comité administratif de la MRC des Maskoutains du 11 juin 2014
 - f. Rapport Cour Municipale 1^{er} avril au 30 juin 2014
 - g. Rapport d'évaluation Prévention au travail Société Mutuelle de prévention inc.
 - h. Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie – Pistes d'action suggérées
 - i. Carte Musée Montérégie
 - j. Jeux du Québec – Participante de Saint-Liboire au sein de la délégation Richelieu-Yamaska
 - k. Rapport annuel d'activités 2013-2014 Sûreté du Québec - Poste MRC des Maskoutains
 - l. Rapport annuel 2013-2014 CRE Montérégie
 - m. Communiqué Histoire des vieux moulins - Saint-Pie
 - n. Communiqué transport collectif disponible sur notre territoire
 - o. Fiche informative herbe à poux
 - p. Fiche informative SQ – Agriculteurs, machineries agricoles et véhicules de ferme
 - q. Inauguration des bureaux de Chantal Soucy
 - r. Les Martin à St-Liboire – 14 septembre 2014
 - s. Liste des permis émis en juillet 2014
 - t. Rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de juillet 2014
 - u. Rapport sur le suivi des requêtes des travaux publics
 - v. Bilan au 31 juillet 2014
 - w. Rapport budgétaire au 31 juillet 2014
 - x. Dépôt des indicateurs de gestion 2013
 - y. Rencontre d'information du comité de bassin versant du ruisseau Vandal**
 - z. Résultats jeux du Québec**
23. Divers
 - a) Demande de location Parc des Bénévoles**
 - b) Mandat de photo aérienne de la Municipalité**
 - c) Réparation de l'équipement de déneigement**
24. Période de questions concernant des sujets se rapportant à la Municipalité
25. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2014 RÉSOLUTION NUMÉRO 185-08-14

Considérant que tous les membres du conseil municipal présents lors de l'assemblée du 8 juillet 2014 déclarent avoir pris connaissance dudit procès-verbal;

Il est proposé par monsieur Nicolas Proulx

Appuyé par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2014 tel que rédigé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT DES SUJETS SE RAPPORTANT À LA MUNICIPALITÉ

Une période est mise à la disposition du public afin de pouvoir soumettre au Conseil des questions concernant des sujets relatifs à la Municipalité.

5. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS EN JUILLET 2014 RÉSOLUTION NUMÉRO 186-08-14

Considérant la liste des comptes payés en juillet 2014;

Considérant que les fonds étaient disponibles pour pourvoir au paiement de ces comptes;

Il est proposé par madame Johanne Grégoire

Appuyée par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes payés en juillet, totalisant la somme de 107 994.23 \$ en plus des salaires versés de 44 229.44 \$ et d'en ratifier le paiement.

FACTURES PAYÉES

ADMINISTRATION:

Beaulieu Alain	Groupe Unlock - SLEF	75,00 \$
Beaugard Germain	Remboursement achats - SLEF	147,31 \$
Béland Yannick	Groupe Unlock - SLEF	75,00 \$
Bélisle Jérémie	Groupe Unlock - SLEF	75,00 \$
Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 \$
Belval Sylvain	Remboursement achats pour SLEF	188,50 \$
Benoit Bernard	Brunch - SLEF	1 577,00 \$
Brodeur Mélanie	Remboursement achat - SLEF	45,99 \$
Cloutier Bernard	Groupe Unlock - SLEF	75,00 \$
Corp.Informatique Bellechasse	Soutien technique 2014 - permis	339,18 \$
Courrier de St-Hyacinthe (Le)	Appel d'offre - raccord du puits	220,75 \$
Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - juin	2 845,42 \$
	Assces collectives - juillet	2 927,34 \$
Desjardins Steeve	Remboursement achats - SLEF	495,15 \$
Donais et fils inc.	Matériaux pour réparer une clôture - rue Gabriel	61,04 \$
	Coroplast - SLEF	37,94 \$
Duchesneau Simon	Location de jeux gonflables - SLEF	1 300,00 \$
EBM (équip.de bur.montérégie)	Frais de copie - juin	132,74 \$
Fonds d'information sur le Territoire	Avis de mutation - juin	52,00 \$
Hydro-Québec	21 Place Mauriac	491,81 \$
Hygiène Plus	Location d'une toilette - SLEF	143,72 \$
MRC Les Maskoutains	Mise à jour du rôle d'évaluation	314,77 \$
Marché Sylvain Martel	Gaz propane - SLEF	130,93 \$
Ministre du Revenu du Québec	DAS - juin 2014	8 401,58 \$
Party Tente	Location de matériel - SLEF	919,80 \$
Petite caisse	Dépenses diverses	73,10 \$
Pruneau Jean-Michel	Groupe Unlock - SLEF	75,00 \$
Receveur Général du Canada	DAS - juin 2014 (taux réduit)	3 146,42 \$
	DAS - juin 2014 (taux régulier)	206,21 \$

Restaurant Le Lib	Lunch - SLEF	723,77 \$
Société Canadienne des postes	3 Médiapostes- avis d'ébullition et levée, brunch.	365,21 \$
Société coopérative Ste-Hélène	Pièces pour installer drapeau - HDV	6,46 \$
Société Mutuelle de prévention inc.	Gestion de la mutuelle - 2 ^e versement	1 000,07 \$
Vendette Josée	Remb. achats SLEF, Fr. dépl., fleurs HDV	383,00 \$
Ville de St-Hyacinthe	Cour municipale - avril à juin	1 705,85 \$
Visa	Frais annuels carte de crédit	60,00 \$
Visa (IGA)	Lunch bénévoles - SLEF	108,63 \$
Visa (Imprimerie MS)	Billets pour le brunch - SLEF	33,06 \$
Visa (Média vision)	Copies DVD avec boîtiers - Petite séduction	626,61 \$

BIBLIOTHEQUE:

Bayard Presse Canada inc	Abonnement: Les Débrouillards	45,93 \$
	Abonnement : Les Explorateurs	43,63 \$
Girouard Julie	Remboursement achat livres neufs et usagés	490,60 \$
Sogetel	Frais tél. - Biblio	69,98 \$

LOISIRS:

Centre Louise Bibeau inc.	Subvention de juin - enfant admissible au Mali	129,00 \$
Donais et fils inc.	Pièces pour filet de balle	14,89 \$
Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement de juillet	9 550,00 \$
	Inscription d'un enfant aux activités du Mali	1 500,00 \$
Pavages Maska inc.	Rapiéçage du parc-école	114,97 \$
Société Coopérative Ste-Hélène	Pièces pour filet de balle	98,74 \$

SERVICE INCENDIE:

Batteries Expert St-Hyacinthe	Piles	36,42 \$
Beauregard Claude	Frais de déplacement - bunkers	102,00 \$
Bell Mobilité	Frais cellulaire	32,88 \$
Bell Mobilité pagette	Frais pagettes	252,02 \$
CMP Mayer	Cagoules, chaussons, bottes, écusson	334,58 \$
Extincteurs Milton	Recharge air comprimé	71,28 \$
Garage Luc Meunier	Réparation du minibus	273,07 \$
Girardin Joanne	Frais de déplacement - bunkers	34,00 \$
Groupe Maska inc.	Batterie pour la petite pompe	68,93 \$
Isotech Instrumentation inc.	Entretien des bunkers	1 583,73 \$
	Entretien des bunkers	1 471,28 \$
Sogetel	Frais de communication - caserne	211,26 \$

URBANISME:

Moreau Antonio	Vêtements - inspectrice	243,18 \$
Rondeau Janie	Fr. dépl. Inspections et formation	163,60 \$

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

Alarmes ASE inc.	Surveillance annuelle - Poste Quintal	427,71 \$
------------------	---------------------------------------	-----------

Atelier de soudure de St-Liboire	Couvercles sanitaires temporaires	273,64 \$
Boyer Alain Excavation	Nivelage des routes non-pavées	462,78 \$
Construction S.R.B.	Sciage de bordure - 42 Honoré-Bouvier	75,51 \$
Consumaj	Honoraires prof. - puits # 4	4 599,00 \$
Contrôle P.M. inc.	Réparer 2 pompes doseuses	781,83 \$
	Remplacement du router - aqueduc	755,44 \$
CST Canada	Carburant	618,41 \$
Daviault Mahyka	Aide avis et levée d'ébullition - 28 juin et 4 juillet	348,75 \$
Dessercom inc.	Transport en ambulance d'un employé le 26 juin	161,75 \$
Dion Gérard & fils inc.	Appel de service: poste Quintal et puits # 3	171,31 \$
Donais et fils inc.	Pompe pour le bassin de récupération d'eau	186,09 \$
	Vestes de sécurité et matériaux pour voirie	169,12 \$
Fédération Qué. Des Municipalités	Frais dicom - eau potable	12,92 \$
Garage Luc Meunier	Réparation du Dodge - voirie	279,97 \$
Hoskin Scientifique Ltée	Kit capteurs d'oxygène et ph pour les 2 usines	3 158,37 \$
	110 Terrasse Bagot	1 805,72 \$
	Éclairage public	794,35 \$
Laboratoires d'Analyses S.M.	Analyses eau brute - mai	608,27 \$
	Analyses eau potable et eaux usées	335,83 \$
Lignes Maska (9254-8783 Québec)	Lignage des rues (1 ^{ère} partie)	6 441,81 \$
Location Laurier inc.	Location débroussailleuse et tondeuse	117,96 \$
M.E.R. (9085-7400 Québec inc.)	Réfection vieille partie de l'usine	11 841,85 \$
Pavages Maska inc.	Rapiéçage des rues	1 186,17 \$
	Rapiéçage des rues	358,54 \$
Paysagement Benoit & Frères	Entretien des terrains - 1 ^{er} versement	2 874,37 \$
	Arrosage du gazon autour des étangs	143,72 \$
	Entretien des terrains - 2 ^e versement	1 437,19 \$
Pétroles Irving	Carburant	288,02 \$
Régie Inter. d'Acton et maskoutains	Ordures et redevances - juin	7 511,85 \$
	Recyclage - juin	1 857,06 \$
	Organique - juin	5 016,77 \$
	Vidange Installation septique	182,24 \$
	Quote-part - 3 ^e versement	4 708,75 \$
Roux Sébastien	Fr. dépl. usines - juin	160,00 \$
	Fr. dépl. - analyses eau potable	112,00 \$
S.T.E.B. div. De Sintra	Collasse - entretien des rues	482,90 \$
Société Coopérative Ste-Hélène	Pièces pour usine d'eau potable	13,17 \$
Sogetel	Frais tél. - garage municipal	132,42 \$
	Frais tél. - usine d'épuration	87,23 \$
	Frais tél - aqueduc	185,44 \$
Vacuum Drummond	Pompage du poste Morin	284,70 \$
	TOTAL DES COMPTES PAYÉS	107 994,23 \$
Salaires versés	Juillet	44 229,44 \$

6. ADOPTION DES COMPTES À PAYER RÉSOLUTION NUMÉRO 187-08-14

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée;

Considérant que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

Il est proposé par monsieur Nicolas Proulx

Appuyé par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes à payer totalisant 7 383,68 \$; d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

FACTURES À PAYER

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

ChemAction	Réparation de 2 pompes doseuses (usine d'eau potable)	1 609,42 \$
MRC des Maskoutains	Honoraires ingénieur - Entente Développement P.M. Morin - rues Lacroix et Quintal	822,25 \$
	Honoraires ingénieur - Plan d'intervention MAMOT - zone urbaine	4 147,19 \$
M.E.R. (9085-7400 Québec inc)	Purger les 3 pompes et calibrer 3 vannes (Réfection vieille partie usine d'eau potable)	804,82 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER	7 383,68 \$

7. NOMINATION AU POSTE DE JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS RÉSOLUTION NUMÉRO 188-08-14

Considérant l'offre d'emploi affichée, distribuée et publiée demandant des candidatures au poste de journalier aux travaux publics et opérateur pour les usines de filtration et d'épuration;

Considérant les curriculum vitae reçus;

Considérant les entrevues réalisées;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur François Lévesque au poste de journalier aux travaux publics au salaire de la grille salariale applicable, classe 0-1 an. Une période de probation telle que prévue au recueil des conditions de travail de la Municipalité de Saint-Liboire est applicable. Les autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail de la Municipalité lui seront applicables. Monsieur François Lévesque bénéficiera d'un délai de trois (3) mois pour faire les démarches et obtenir son permis de conduire classe 3, requis à titre de prérequis pour l'emploi.

8. OCTROI DU CONTRAT DE RÉPARATIONS PARCELLAIRES D'ASPHALTE RÉSOLUTION NUMÉRO 189-08-14

Considérant qu'il est requis de procéder à des réparations parcellaires sur la chaussée asphaltée du territoire de la Municipalité;

Considérant les soumissions reçues pour ce faire;

Considérant les prix globaux proposés par les deux soumissionnaires;

Il est proposé par madame Johanne Grégoire

Appuyée par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité de mandater Vel Cour Asphalte pour effectuer les réparations parcellaires sur la chaussée asphaltée du territoire de la Municipalité suivant la liste soumise lors des demandes de soumissions pour un montant de 42 520 \$ plus les taxes applicables; d'autoriser le paiement des factures relatives à cet achat selon les budgets alloués.

**9. VOIRIE – ACHAT DE POTEAUX ET ENSEIGNES DE RUES
RÉSOLUTION NUMÉRO 190-08-14**

Considérant que le service des travaux publics requiert l'achat de poteaux et enseignes de rues pour être en mesure de procéder à certains travaux sur le territoire de la municipalité en régie interne;

Considérant les soumissions reçues;

Il est proposé par monsieur Nicolas Proulx

Appuyé par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de poteaux et enseignes de rues suivant l'offre reçue de Signalisation de l'Estrie le 23 juillet 2014 au montant de 2 285.59 \$ taxes incluses; d'autoriser le paiement des factures relatives à cet achat selon les budgets alloués.

**10. OCTROI DU CONTRAT DE RACCORDEMENT DU PUITZ LB-PE-3-12, SAINT-LIBOIRE
RÉSOLUTION NUMÉRO 191-08-14**

Considérant que le 3 septembre 2013, le conseil municipal a autorisé la Directrice générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour obtenir des soumissions pour le raccordement du puits LB-PE-3-12, Saint-Liboire suivant les documents d'appels d'offres préparés par Consumaj Inc.

Considérant les publications faites pour cet appel d'offres;

Considérant la soumission reçue;

Considérant la recommandation de Consumaj Inc. en date du 21 juillet 2014;

Considérant que la Municipalité doit procéder à l'adoption d'un règlement d'emprunt pour effectuer lesdits travaux;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de raccordement du puits LB-PE-3-12, Saint-Liboire à Groupe AllaireGince Infrastructures Inc. suivant la soumission reçue de ce dernier en date du 21 juillet 2014 au montant de 221 000 \$ taxes incluses, le tout conditionnellement à l'obtention du financement requis pour ce faire par le biais de l'adoption et l'approbation d'un règlement d'emprunt dédié aux fins de l'eau potable; d'autoriser le paiement des coûts relatifs à ce contrat selon les budgets alloués à ces fins.

**11. PRÉCISION QUANT À L'ACCEPTATION DES PLANS DÉPOSÉS POUR L'OUVERTURE
D'UNE RUE ENTRE LES RUES QUINTAL ET LACROIX
RÉSOLUTION NUMÉRO 192-08-14**

Considérant que le conseil municipal a approuvé, par sa résolution 176-07-14, les plans préliminaires soumis en date du 7 juillet 2014 et à autoriser P.M. Morin à déposer lesdits plans auprès du Ministère pour obtention des autorisations pertinentes à la réalisation des travaux tout en autorisant la Directrice

générale à signer tous les documents requis pour l'obtention des autorisations requises auprès du Ministère;

Considérant que depuis la Municipalité a reçu le devis préliminaire du projet et est en accord avec ce dernier;

Considérant qu'il y a lieu de préciser la résolution 176-07-14 pour indiquer que la Municipalité ne s'objecte pas à la délivrance du certificat d'autorisation par le MDDELCC;

Considérant qu'une entente promoteur interviendra prochainement dans laquelle une cession des infrastructures à des fins municipales sera prévue;

Il est proposé madame Johanne Grégoire

Appuyée par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité de préciser la résolution 176-07-14 pour y indiquer que la Municipalité ne s'objecte pas à la délivrance du certificat d'autorisation par le MDDELCC.

12. AVIS DE MOTION, DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO G-200-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT G-200

Avis de motion est donné par monsieur Nicolas Proulx, conseiller, à l'effet que lors d'une prochaine séance, ordinaire, spéciale ou d'ajournement, le Conseil adoptera, le règlement numéro G-200-2 modifiant le règlement G-200.

L'objet de ce règlement est de modifier les dispositions relatives aux appels d'alarmes autres qu'incendie afin de remédier aux problèmes dû aux nombres élevés de fausses alarmes et aux difficultés administratives qui en découlent pour les corps policiers.

13. ACCEPTATION DE LA RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – LAMPADAIRES DE RUES RÉSOLUTION NUMÉRO 193-08-14

Considérant que la Municipalité a autorisé l'installation de lampadaires privés dans différents secteurs de la Municipalité en vertu d'ententes entrepreneur intervenues avec la Municipalité;

Considérant l'âge de ces lampadaires et la nécessité, de plus en plus fréquente, de les remplacer;

Considérant que certains modèles autorisés en vertu des ententes entrepreneur n'existent plus;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme énoncée dans sa résolution 679-14 adoptée le 17 juin 2014;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet de permettre le remplacement des lampadaires rendus obligatoires par une entente entrepreneur sur le territoire de la Municipalité par un lampadaire qui s'harmonise avec la résidence concernée et le milieu environnant sans modification de l'installation électrique de ce dernier et à condition que le lampadaire demeure déclenché par un œil magique, de façon automatique.

**14. AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE DESSERTE AVEC SOGETEL
RÉSOLUTION NUMÉRO 194-08-14**

Considérant que les citoyens de la Municipalité de Saint-Liboire demandent le branchement du territoire de la Municipalité à des services Internet haute vitesse;

Considérant que Sogetel est titulaire des services locaux sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire et qu'elle est également propriétaire de tronçons de fibre optique sur ledit territoire;

Considérant qu'il est possible de faire le projet avec une contribution financière de la Municipalité;

Considérant les consultations publiques faites à ce sujet;

Il est proposé par madame Johanne Grégoire

Appuyée par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le Maire, monsieur Denis Chabot et la Directrice générale, M^e Josée Vendette, à signer un protocole d'entente avec Sogetel Inc. suivant le projet déposé au soutien des présentes; d'autoriser la Directrice générale à signer tout autre document pertinent pour donner plein effet audit protocole d'entente; d'autoriser le paiement des montants établis à ce protocole d'entente selon les budgets alloués à ces fins.

**15. AUTORISATION D'INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE ADMQ – 23 OCTOBRE 2014
RÉSOLUTION NUMÉRO 195-08-14**

Considérant que l'ADMQ tiendra son colloque de zone le 23 octobre 2014 ;

Considérant que lors de ce colloque, de la formation spécialisée est dispensée aux directeurs généraux;

Considérant qu'il serait pertinent que la Directrice générale y assiste;

Il est proposé par monsieur Nicolas Proulx

Appuyé par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale à s'inscrire au colloque de zone de l'ADMQ lequel se déroulera au Manoir Rouville Campbell à Mont-St-Hilaire le 23 octobre 2014; d'autoriser le paiement des frais d'inscription à ce colloque au montant d'environ 150 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les budgets de formation octroyés; d'autoriser le remboursement des frais de repas et de déplacement, sur présentation des pièces justificatives et selon la réglementation en vigueur à cet effet; d'autoriser la Direction générale à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

**16. AUTORISATION D'INSCRIPTION À LA FORMATION « CREUSEMENTS, EXCAVATIONS ET
TRANCHÉES » DE L'APSAM
RÉSOLUTION NUMÉRO 196-08-14**

Considérant que l'APSAM offre une formation intitulée : « Creusements, excavations et tranchées » à St-Paul d'Abbotsford le 25 septembre 2014;

Considérant que cette formation s'inscrit dans les formations en sécurité du travail;

Considérant qu'il serait pertinent que le Coordonnateur des travaux publics y assiste;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription et la participation de monsieur Bruno Lessard, Coordonnateur des travaux publics à la formation de l'APSAM intitulée « Creusements, excavations et

tranchées » dispensée par L'APSAM à St-Paul d'Abbotsford le 25 septembre prochain au coût de 87,50 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les budgets de formation octroyés; d'autoriser le remboursement des frais de repas qui ne sont pas inclus, sur présentation des pièces justificatives et selon la réglementation en vigueur à cet effet.

**17. AUTORISATION D'INSCRIPTION À LA FORMATION « SIGNALISATION DE TRAVAUX ROUTIERS » DE L'APSAM
RÉSOLUTION NUMÉRO 197-08-14**

Considérant que l'APSAM offre une formation intitulée : « Signalisation de travaux routiers » à Saint-Simon le 29 septembre 2014;

Considérant que cette formation s'inscrit dans les formations en sécurité du travail;

Considérant qu'il serait pertinent que le Coordonnateur des travaux publics y assiste;

Il est proposé par madame Johanne Grégoire

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription et la participation de monsieur Bruno Lessard, Coordonnateur des travaux publics à la formation de l'APSAM intitulée « Signalisation des travaux routiers » dispensée par L'APSAM à Saint-Simon le 29 septembre prochain au coût maximal de 100,00 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les budgets de formation octroyés; d'autoriser le remboursement des frais de repas qui ne sont pas inclus, sur présentation des pièces justificatives et selon la réglementation en vigueur à cet effet.

**18. AUTORISATION D'INSCRIPTION À LA FORMATION WEB « QU'EN EST-IL DE LA SÉCURITÉ CIVILE? » DE LA FQM
RÉSOLUTION NUMÉRO 198-08-14**

Considérant que la FQM offre une formation web intitulée : « qu'en est-il de la sécurité civile? » le 11 septembre 2014;

Considérant que cette formation est pertinente à la révision de notre plan de mesures d'urgence;

Considérant qu'il serait pertinent que la Directrice générale y assiste;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription et la participation de la Directrice générale à la formation web de la FQM intitulée « qu'en est-il de la sécurité civile? » dispensée par la FQM le 11 septembre prochain au coût de 85,00 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les budgets de formation octroyés.

**19. AUTORISATION D'INSCRIPTION À LA FORMATION « LA GESTION DES PROCÉDURES D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT : DE L'IDÉE À LA TAXATION, QUE FAIRE ET COMMENT LE FAIRE? » DISPENSÉE PAR L'ADMQ
RÉSOLUTION NUMÉRO 199-08-14**

Considérant que l'ADMQ offre une formation intitulée : « La gestion des procédures d'un règlement d'emprunt : de l'idée à la taxation, que faire et comment le faire? » à Drummondville le 24 septembre 2014;

Considérant qu'il serait pertinent que la Directrice générale y assiste;

Il est proposé par monsieur Nicolas Proulx

Appuyé par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription et la participation de la Directrice générale à la formation de l'ADMQ intitulée « La gestion d'un règlement d'emprunt : de l'idée à la taxation, que faire et comment le faire? » dispensée par l'ADMQ à Drummondville le 24 septembre prochain au coût de 381,00 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les budgets de formation octroyés; d'autoriser le remboursement des frais de repas qui ne sont pas inclus, sur présentation des pièces justificatives et selon la réglementation en vigueur à cet effet.

20. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :

**a. DEMANDE DE SUBVENTION COOP DE SOLIDARITÉ DE SANTÉ DE SAINT-LIBOIRE
2^e VERSEMENT DE 5 000 \$
RÉSOLUTION NUMÉRO 200-08-14**

Considérant qu'une somme de 10 000 \$ a été prévue au budget 2014 à titre d'aide financière à la Coopérative de Solidarité de Santé de Saint-Liboire, poste 02-190-00-970-12;

Considérant que les modalités de versement doivent être approuvées au préalable par le Conseil;

Considérant qu'un premier versement de 5 000 \$ a été autorisé pour l'année 2014 par la résolution numéro 12-01-14 adoptée le 7 janvier 2014;

Considérant que le conseil avait reporté le dossier en août pour vérifier la nécessité de procéder au versement du deuxième versement;

Considérant que la situation est un statu quo et qu'il y a lieu de demander une réflexion profonde sur la pertinence de maintenir ce service à Saint-Liboire en l'absence de médecin;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement de la deuxième partie de l'aide financière budgétée pour aider la Coopérative de Solidarité de Santé de Saint-Liboire, soit une somme de 5 000 \$ en août 2014. Une réflexion devra être amorcée avec les administrateurs de la COOP de Solidarité de Santé de Saint-Liboire sur la pertinence de maintenir ce service en l'absence de médecin.

21. RAPPORT DES ÉLUS CONCERNANT CERTAINES RENCONTRES TENUES EN JUILLET 2014

Madame Guylaine Morin étant absente, aucun rapport n'est fait.

Madame Johanne Grégoire fait rapport :

Le 16 juillet dernier, madame Grégoire a assisté à une réunion spéciale de la Régie intermunicipale des déchets d'Acton et des Maskoutains portant sur la collecte à trois voies et les problèmes reliés au ramassage des branches et racines versus le processus de biométhanisation. La Régie poursuivra le compostage jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée à cet effet.

Monsieur Yves Winter étant absent, aucun rapport n'est fait.

Monsieur Nicolas Proulx fait rapport :

Aucune réunion en juillet.

Monsieur Claude Vadnais étant absent, aucun rapport n'est fait.

Madame Nadine Lavallée fait rapport :

Aucune réunion en juillet.

Monsieur Denis Chabot fait rapport :

Le 9 juillet 2014, monsieur Chabot a assisté au conseil de la MRC des Maskoutains. Il fait état des points discutés lors de cette réunion. Le procès-verbal de cette réunion sera déposé lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le 14 juillet 2014, monsieur Chabot a assisté au dévoilement de l'œuvre commémorative à l'effigie des pionniers de l'histoire des vieux moulins des manufactures de Saint-Pie à Saint-Pie.

Le 24 juillet 2014, monsieur Chabot a assisté au banquet d'ouverture de l'exposition de Saint-Hyacinthe.

22. POINTS D'INFORMATION POUR LE CONSEIL :

La Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les documents suivants :

- a. Rapport de performance incendie de juin 2014
- b. Procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains du 25 juin 2014
- c. Procès-verbal du comité exécutif de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains du 4 juin 2014
- d. Procès-verbal du conseil de la MRC des Maskoutains du 17 juin 2014
- e. Procès-verbal du comité administratif de la MRC des Maskoutains du 11 juin 2014
- f. Rapport Cour Municipale 1^{er} avril au 30 juin 2014
- g. Rapport d'évaluation Prévention au travail Société Mutuelle de prévention inc.
- h. Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie – Pistes d'actions suggérées
- i. Carte Musée Montérégie
- j. Jeux du Québec – Participante de Saint-Liboire au sein de la délégation Richelieu-Yamaska
- k. Rapport annuel d'activités 2013-2014 Sûreté du Québec - Poste MRC des Maskoutains
- l. Rapport annuel 2013-2014 CRE Montérégie
- m. Communiqué Histoire des vieux moulins - Saint-Pie
- n. Communiqué transport collectif disponible sur notre territoire
- o. Fiche informative herbe à poux
- p. Fiche informative SQ – Agriculteurs, machineries agricoles et véhicules de ferme
- q. Inauguration des bureaux de Chantal Soucy
- r. Les Martin à St-Liboire – 14 septembre 2014
- s. Liste des permis émis en juillet 2014
- t. Rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de juillet 2014
- u. Rapport sur le suivi des requêtes des travaux publics
- v. Bilan au 31 juillet 2014
- w. Rapport budgétaire au 31 juillet 2014
- x. Dépôt des indicateurs de gestion 2013
- y. **Rencontre d'information du comité de bassin versant du ruisseau Vandal**
- z. **Résultats jeux du Québec**

23. DIVERS

23 a) DEMANDE DE LOCATION DU PARC DES BÉNÉVOLES RÉSOLUTION NUMÉRO 201-08-14

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de location du Parc des Bénévoles pour la tenue d'un évènement privé;

Considérant que la Municipalité peut louer le parc mais ne peut en interdire l'accès à la population;

Considérant les conditions fixées par le Conseil pour procéder à la location;

Il est proposé par madame Nadine Lavallée

Appuyée par monsieur Nicolas Proulx

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la location du Parc des Bénévoles aux requérants, et ce gratuitement, sur signature d'une entente par laquelle ils reconnaissent :

- que le parc demeure accessible en tout temps à la population;
- qu'ils s'engagent à dédommager la Municipalité pour tous les dommages causés par leurs faits et gestes et/ou ceux de leurs invités;
- qu'ils s'engagent à procéder au nettoyage du parc à leur départ.

À défaut, les requérants seront facturés pour les frais engendrés pour la Municipalité en raison de leur inaction et/ou de leurs faits et gestes.

23 b) MANDAT DE PHOTO AÉRIENNE DE LA MUNICIPALITÉ RÉSOLUTION NUMÉRO 202-08-14

Considérant que le Conseil désire prendre de nouvelles photos aériennes de la Municipalité pour démontrer le développement de cette dernière depuis 2005;

Considérant qu'une firme spécialisée en la matière sera présente sur le territoire de la Municipalité dans le cadre de l'évènement Expo-Champs;

Considérant qu'en raison de cette présence, des économies importantes sont offertes à la Municipalité;

Il est proposé par madame Johanne Grégoire

Appuyée par madame Nadine Lavallée

Et résolu à l'unanimité d'octroyer un mandat de prise de photographies aériennes à la firme Photo Hélico suivant l'offre reçue en date du 8 août 2014 au montant de 975 \$ plus les taxes applicables; d'autoriser le paiement des factures relatives à ce mandat selon les budgets alloués.

23 c) RÉPARATION DE L'ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT RÉSOLUTION NUMÉRO 203-08-14

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la réparation des équipements de déneigement avant la prochaine saison hivernale;

Considérant les soumissions reçues pour ce faire;

Il est proposé par monsieur Nicolas Proulx

Appuyé par madame Johanne Grégoire

Et résolu à l'unanimité de mandater Soudure N. Dauphinais pour effectuer les réparations des équipements de déneigement suivant la soumission reçue en date du 17 juillet 2014 au montant de plus ou moins 1 300 \$ plus les taxes applicables; d'autoriser, sans nouvelle autorisation, une variation du

montant soumis par la soumission de 300 \$ s'il est découvert d'autres problématiques nécessitant plus de soudure que l'estimé soumis; d'autoriser le paiement des factures relatives à cet achat selon les budgets alloués.

24. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT DES SUJETS SE RAPPORTANT À LA MUNICIPALITÉ

Une période est mise à la disposition du public afin de pouvoir soumettre au Conseil des questions concernant des sujets relatifs à la Municipalité.

**25. LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION NUMÉRO 204-08-14**

Il est proposé par madame Nadine Lavallée
Appuyée par monsieur Nicolas Proulx
Et résolu à l'unanimité de lever la séance à 20 h 24.

Note : Veuillez noter que ce procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 2 septembre 2014.



**LA PROCHAINE SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
MARDI LE 2 SEPTEMBRE 2014 À
20 HEURES**

Bienvenue à tous!

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 14-405

Avis public est donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire du conseil du 9 juillet 2014, le conseil a adopté le Règlement numéro 14-405 modifiant le Règlement régional numéro 05-164 relatif à la protection des boisés. Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au siège social de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe et à l'hôtel de ville ou au bureau municipal des municipalités membres de la MRC des Maskoutains, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 14 juillet 2014.

Le greffier,



M^e Alain R. Roy, LL.M, OMA, avocat

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

Début du processus de révision du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains

Aux citoyens de la MRC des Maskoutains domiciliés et résidant sur le territoire des municipalités de La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Hugues, Saint-Hyacinthe, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie, Saint-Simon, Saint-Valérien-de-Milton, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine;

Avis est donné par le soussigné que le conseil de la MRC des Maskoutains, par sa résolution numéro 14-06-164 adoptée le 11 juin 2014, a débuté le processus de révision du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains. La révision du plan conjoint a été confiée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 26 juin 2014.

Le greffier,



M^e Alain R. Roy, LL.M, OMA, avocat

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

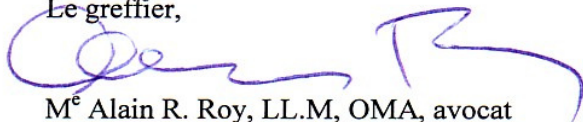
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 14-402

Avis public est donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire du conseil du 9 juillet 2014, le conseil a adopté le Règlement numéro 14-402 relatif à l'établissement des quotes-parts concernant le cours d'eau Rivière Delorme, branches 1 et 2 (13/6970/242) – Municipalité de Saint-Liboire – Cours d'eau Edmond-Chaput (13/5624/250) – Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton – Contrat 009/2014. Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au siège social de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe et au bureau municipal des Municipalités de Saint-Liboire et de Saint-Valérien-de-Milton durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Hyacinthe, le 14 juillet 2014.

Le greffier,



M^c Alain R. Roy, LL.M, OMA, avocat

Le mot des inspecteurs

EMPIÈTEMENT DANS LES EMPRISES DE RUES

La Municipalité compte sur la collaboration de tous les citoyens afin de conserver les emprises de rues dégagées de toutes obstructions par une haie, des branches d'arbres, des arbustes ou tout autre aménagement extérieur qui pourrait nuire à la visibilité de la rue ou causer des dommages aux gens ou aux véhicules qui circulent dans les rues. Afin de déterminer l'endroit où l'emprise de la rue (ou du rang) se termine, vous pouvez vous guider à l'aide de l'emplacement des poteaux électriques, des entrées de services (pour les terrains desservis), de votre certificat de localisation ou des bornes posées par un arpenteur-géomètre. Veuillez donc vous assurer qu'aucun élément de votre propriété n'empiète dans l'emprise de la voie publique.



Avis

Pour un environnement agréable...
Lors de la tonte de gazon, il est important que chacun nettoie les résidus de gazon qui peuvent s'épandre sur le trottoir ou dans la rue.

Merci de votre compréhension!

RÈGLEMENT RÉGIONAL RELATIF À LA PROTECTION DES BOISÉS

Dans le but de protéger les boisés de la région Maskoutaine, la MRC des Maskoutains a adopté le 13 avril 2005 un règlement qui encadre l'abattage d'arbres sur l'ensemble de son territoire.



Donc, depuis le 21 avril 2005, date de l'entrée en vigueur du règlement, plusieurs travaux doivent faire l'objet préalable d'un permis...renseignez-vous auprès de Madame Janie Rondeau au bureau municipal ou auprès de Monsieur Réal Campeau, à la MRC des Maskoutains au 450 774-3141.



LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

ET LA *SÉCURITÉ* DE VOTRE FAMILLE !



Parmi les résidus domestiques dangereux, on retrouve les avertisseurs de fumée, les engrais et pesticides, décapant, solvant, pile rechargeable ou non, produit en aérosol, essence et huiles usées, batterie d'automobile etc.

L'ENTREPOSAGE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX PEUT PRÉSENTER DES RISQUES D'INCENDIE OU DE CONTAMINATION.

- Ne jamais jeter les résidus domestiques dangereux aux ordures ou à l'égout.
- Les placer hors de la portée des enfants et des animaux.
- Les conserver dans les contenants d'origine, étanches et bien identifiés.
- Les entreposer dans des lieux secs et aérés, loin du gel et des sources de chaleur.
- Ne jamais mélanger les produits entre eux.

IL EST TEMPS DE FAIRE LE MÉNAGE DE VOS PRODUITS DONT VOUS NE VOUS SERVEZ PLUS !

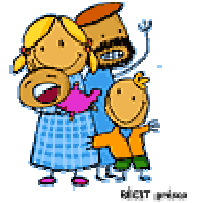
Consultez la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région Maskoutaine pour avoir plus d'informations sur les prochaines collectes qui auront lieu :

6 septembre 2014 à Saint-Hyacinthe

13 septembre 2014 à Saint-Jude

<http://www.regiedesdechets.qc.ca/services/collecte-rdd/intro/> 450 774-2350

*** NOUVELLE ACTIVITÉ POUR LES JEUNES FAMILLES ***



ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Bonjour!

Tel que promis, le projet *DémarMots* revient cet automne avec une nouvelle proposition d'activités pour les parents et leurs enfants âgés entre 0 et 5 ans!

Quoi? Ateliers *Parents-Enfants*

Pourquoi?

- Pour partager un moment de qualité avec mon enfant en participant à différentes activités stimulantes. (Sortie à la Rabouillère, rallye, atelier sur la discipline, jeux gonflables, etc.)
- Pour rencontrer d'autres familles.
- Pour réfléchir et échanger sur des thèmes liés à la santé globale.

Pour qui? Parents et enfants âgés entre 0 et 5 ans.

Quand? Les vendredis matin, de 9h30 à 11h30.
Du 3 octobre au 5 décembre.

Où? Au chalet des loisirs à St-Valérien-de-Milton



Rallye Halloween en famille!
Vendredi le 31 octobre
Contactez-nous pour vous inscrire!



Ces ateliers seront offerts *gratuitement*. Si cela vous intéresse, vous pouvez déjà nous contacter pour avoir plus d'informations et pour vous inscrire. *N'hésitez pas!*

Caroline Bernard
Coordonnatrice
450-771-4010, poste 35

Projet DémarMots





St-Liboire en Fête

Merci beaucoup

Pour votre participation

Lors de la fin de semaine du 28 et 29 juin se tenait la fête du village, St-Liboire en Fête. Encore cette année beaucoup d'activités et de grandes réussites.

Samedi matin plus de 185 cyclistes ont participé à l'un des 3 parcours, l'activité une présentation de M. Denis Chabot maire de Saint-Liboire fut une réussite. En après-midi, c'est le début du marché des artisans, qui cette année s'échelonnait sur 2 jours, les jeux gonflables, le maïs soufflé, les hotdogs sans oublier Culbute le Clown. Nouveauté cette année la petite ferme Ô 1000 Pattes a fait le bonheur des petits et des grands pendant 2 jours, merci à M. Bonneau et sa conjointe ainsi que leur famille qui ont été avec nous et cela gratuitement pendant la fin de semaine. En soirée nos deux excellents spectacles suivi des feux d'artifice, une présentation des Constructions Richard Deslandes et de M. Dominic Lemay.

Le dimanche matin commence par un très bon brunch préparé par M. Bernard Benoit traiteur, ce brunch était une présentation de la Caisse Desjardins du Plateau maskoutain. En fin d'avant-midi le spectacle de Kiro le Clown suivi en après-midi du spectacle du Club Sportif Nawatobi d'Upton, pour clore la journée avec une démonstration de Zumba animée par Marie-Michèle Gilbert de Hipnoze. Bien entendu comme à chaque année de nombreux organismes et intervenants de la Municipalité étaient présents. Étant donné la chaleur intense du dimanche, nous avons malheureusement dû annuler les tours de voiture tirés par des chevaux.

Pour tenir une fin de semaine aussi chargé nous avons besoin de nombreux commanditaires que je remercie grandement. Vous trouverez d'ailleurs la liste de ceux-ci à la page suivante.

Le Comité se réunira d'ici la présentation du prochain Reflet afin d'évaluer les bons et les moins bons coups, et préparer l'édition 2015. Si vous avez des commentaires à faire ne vous gênez surtout pas, vous pouvez les faire auprès d'un des membres du Comité ou auprès de la Municipalité. Vos commentaires et idées sont importants pour nous, ils nous permettent de nous améliorer afin de vous présenter une fête à la hauteur des attentes des citoyens de Saint-Liboire. De plus nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à faire partie du Comité.

Encore une fois merci pour votre participation

Yves Winter



Saint-Liboire en Fête est possible grâce à tous ses précieux partenaires.



PLATINE

Denis Chabot



Desjardins

Caisse du Plateau maskoutain



Dominic Lemay

OR



ARGENT

Distribution Godro

Excavation Patrice Gosselin

Marobi - Sogetel

Oz Sport - Ferme Ô 1000 Pattes

BRONZE

Atelier De Soudure St-Liboire inc.

Drainage Lazure inc.

Garage Guy Laperle

Horizon Graphique

Location Party-Tente

Olymel

Pharmacie Nicolas Borri

William Houde Ltée

Centre Équestre L'Élixir

Ferme Burnbrae

Garage Lucien Ménard

Les Serres Beauregard

Marché Tradition Sylvain Martel

Promutuel Bagot

TRB 95 inc.

Autres partenaires

Anne La Petite Cordonnière

Forages Marc Langelier

Maison Phaneuf

Resto Le-Lib

Salon Nancy

Dépanneur 4 étoiles

Garage G&D

Nathalie Dauphinais Notaire

Salon Ginette Robert

St-Hubert Express

Eau Bio Santé

Garage Luc Meunier

Raynald Dupras

Salon Maryse

Tim Horton

Comité organisateur

Nancy Asselin-Lépine

Sylvain Belval

Steeve Desjardins

Yves Winter

Martine Bachand

Denis Chabot

Nadine Lavallée

Germain Beauregard

Jean-François Chagnon

Gilles St-Onge

BIBLIO

SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

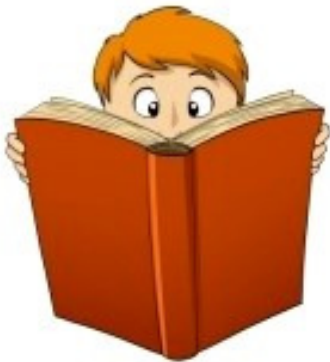
450-793-4751

La Bibliothèque remercie la caisse
Desjardins du Plateau maskoutain,
de leur généreux don.
Grâce à leur aide financière,
la Bibliothèque pourra
faire l'achat de nouveaux livres pour sa
collection.

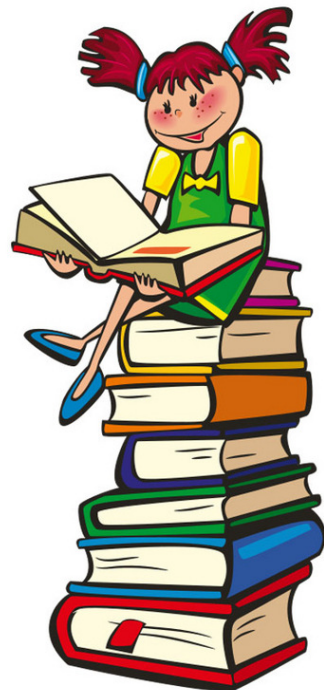


Desjardins

Caisse du Plateau maskoutain



Merci!



BIBLIO SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

450-793-4751

L'heure du conte
Avec animation
Tous les premiers mercredis du mois

À 19 h

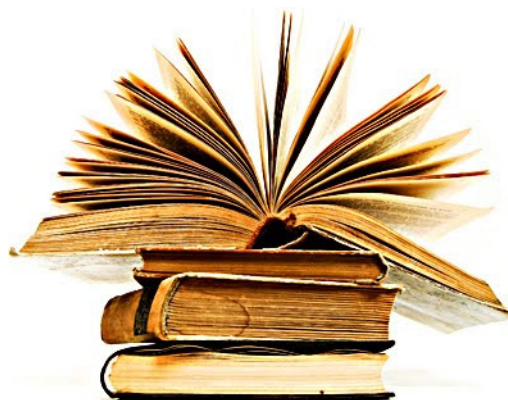
Durée ½ h.



Nouvelles acquisitions

Romans adulte

Homeland : la traque / Kaplan, Andrew
Muchachos.1 et 2 / Pancel, Katherine
Sors de ce corps, William! / Safier, David
C'est le coeur qui meurt en dernier / Lalonde, Robert
Angie 13 ans, disparue / Coley, Liz.
Sous la surface / Michaud, Martin
Si tu t'appelles mélancolie / Leblanc, Mélanie
Honneur et disgrâce / Aubry, Suzanne



Documentaires adulte

La saga des Papineau : d'après les mémoires inédits du dernier seigneur de Montebello / Lachance, Micheline
Pourtant, maman savait / James, Lisa
Une autre âme dans ma fille / Lapratte, Anick
Une larme m'a sauvée : témoignage / Lieby, Angèle
Une journée particulière / Julliard, Anne-Dauphine
Le ciel, ça existe pour de vrai : l'histoire étonnante de l'aller-retour au ciel d'un petit garçon / Burpo, Todd

Romans Jeunesse

Nos étoiles contraires / Green, John
La voleuse de livres / Zusak, Markus
Petits mensonges nécessaires / Cohen, Tish

Albums

Un gnome à la mer / Croteau, Marie-Danielle
L'agent Taupe / Nathan, Sarah
La carte de l'eau / Guibert, Françoise
Le livre de Clow / Guibert, Françoise
Sami et le petit canard / Vérité, Marcelle





**FÉLICITATIONS À SARA-JADE LAMONTAGNE
ATHLÈTE DE SAINT-LIBOIRE**

Nous tenons à féliciter une athlète de notre Municipalité soit **Sara-Jade Lamontagne**. Cette jeune athlète, qui de par sa performance en natation au niveau régional, s'est taillée une place sur la délégation **RICHELIEU-YAMASKA** pour la **49^e FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2014 À LONGUEUIL**, qui s'est tenue du 1^{er} août au 9 août dernier.

**SARA-JADE A REMPORTÉ L'ARGENT AU 2000 M libre
SARA-JADE A REMPORTÉ LE BRONZE AU 5000 M libre.**

Bravo SARA-JADE!



Action Emploi

Mon partenaire vers l'emploi

440, av. Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe

**EN EMPLOI À 50 ANS ET +
OUI C'EST POSSIBLE**

Informez-vous maintenant

450 773-8888

www.action-emploi.ca

Cette activité est rendue possible
grâce à la participation financière de :

Emploi Québec  Canada 
Montréal

0230052

Félicitations à l'équipe U10 M Local Tigres de St-Liboire



L'équipe U 10 M local des Tigres de St-Liboire a réalisé tout un exploit au tournoi de soccer de St-Bruno les 11, 12 et 13 juillet.

À 13 h dimanche après-midi, c'est sous une pluie parfois forte que la finale a débutée. Malgré le stress, l'équipe de St-Liboire a joué une excellente partie qui s'est terminée 2 – 1 pour St-Bruno permettant d'obtenir la médaille d'argent. **FÉLICITATIONS AUX TIGRES!**

Entraîneurs de gauche à droite :
Patrick Fournier, Yanick Lemay

Joueurs de gauche à droite :
Samuel Leclerc, Ludovick Leclerc, Zachary Lemay, Colin Girard,
Jovick Caron, Alexy Desmarais, William Bernier, Raphael Plante,
Jayson Ricard, Charles-Hugo Larose, Hubert Archambault, Henri Dion,
Anthony Fournier



**Location de glace à l'aréna Sogetel
du Centre Martin-Brodeur**

Les Loisirs de St-Liboire inc. ont du temps
de glace à louer début octobre à fin avril.

Pour infos demandez Jean Cordeau

Tél :: 450 778-7262

Courriel : loisirs.st-liboire@gsig-net.qc.ca

www.loisirsdestliboire.ca

Saviez-vous que ?

Pour être membre d'un conseil d'établissement, il faut avoir un enfant inscrit à l'école.

Si vous n'avez plus d'enfant à l'école, vous pouvez aussi être membre d'un conseil d'établissement mais à titre de représentante de la communauté, sans droit de vote et choisi par les membres du CÉ.

Vous pouvez également, vous impliquer dans l'OPP (organisation de participation des parents), comme bénévole dans votre milieu scolaire, les membres sont choisis lors de l'assemblée générale des parents.

Référence L.I.P. section II article 42, 47.

À venir dans votre milieu scolaire :

**L'assemblée générale de Saint-Liboire aura lieu le mercredi 24 septembre 2014,
à l'école à 19 h.**

Au plaisir de vous y rencontrer!



Marie-Josée Viau
Commissaire scolaire secteur
Saint-Hugues, Saint-Marcel,
Saint-Simon, Saint-Barnabé-Sud



La Coopérative demeure en fonction et, dans le cours de la recherche d'un médecin, nous poursuivons actuellement nos démarches auprès de plusieurs organismes.

**Chaque semaine, une présence au bureau est assurée
durant quelques heures.**

***Vous pouvez nous laisser un message dans notre boîte vocale et nous vous
contacterons
dans les plus brefs délais possibles.***

**Veillez noter que nous offrons actuellement
les services de soins de pieds, de prises de sang
ainsi que certains suivis, tels la prise de tension artérielle, etc...**

Contactez-nous pour prendre un rendez-vous.

Nos bureaux sont situés au 54, rue Saint-Patrice, local 104 à Saint-Liboire.

Tél. : 450 793-4414, télécopieur : 450 793-2615

Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire



Invitation à chacune et chacun !

L'équipe de Pauline et Germain Beauregard prépare le Brunch de la Fabrique de Saint-Liboire.

Venez partager ce repas familial et d'amitié à la salle des Chevaliers de Colomb, dimanche le 5 octobre 2014, à 10h30.

Invitez parents et amis à se joindre à nous!

13 ans et + : 10,00\$

5-12 ans : 5,00\$

0-4 ans : gratuit

Les billets sont disponibles à :

Pauline 793-2237 Constance 793-2377 Denise 793-2396

N'oublions pas « La criée » !

Ensemble, assurons la vitalité religieuse de notre communauté et veillons à l'entretien de notre église et de notre cimetière.

Avons-nous des dons à offrir ?????

Communiquez la bonne nouvelle à Constance 793-2377

à Denise 793-2396

Une occasion pour se procurer des produits bien de chez nous !

Les membres de la Fabrique de Saint-Liboire

Par : Denise Heine, présidente

Pastorale Paroissiale

Lancement de l'année liturgique

Vous êtes tous invités au lancement de l'année liturgique à la cathédrale mercredi le 27 août 2014 à 19 h 30. Nous aurons le dévoilement du thème de l'année pastorale. On vous attend en grand nombre.

Pèlerinage au cimetière

Notre visite au cimetière aura lieu, dimanche le 7 septembre 2014, après la messe de 9 h. Dites-le à vos parents et amis.

Lancement de l'année catéchétique

Dimanche le 14 septembre 2014 pendant la messe de 9 h. Il y aura remise de la documentation pour les jeunes et leurs parents qui participent à la catéchèse à la maison. Vous recevrez l'information nécessaire et le calendrier des rencontres.

Pensée du jour : Ce ne sont pas les grandes maisons qui rendent heureux, mais les grands cœurs. (Délia Tétrault)

Sème du bonheur dans le champ du voisin ;
tu seras surpris de constater ce que le vent fera produire au tien.
(J. Saint-Gelais)

Bonne fin de vacances !

Bon retour à l'école pour les étudiants et les intervenants à la fin août.

Louissette Phaneuf Petit,
présidente du C.P.P.

La Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

État des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Produits	2013	2012
	\$	\$
Célébrations : messes, mariages, funérailles et sacrements	9 575.00	10 530.00
Activités pastorales	1 698.00	1 487.00
Vente d'articles	5 759.95	4 967.09
Quêtes ordinaires	19 773.66	17 560.05
Quêtes spéciales	127.30	-
Quêtes extra-diocésaines	1 018.99	855.44
Dons	16 253.95	20 690.19
Dîmes et capitations	16 165.00	13 615.00
Activités de financement	2 176.00	6 833.76
Intérêts	9 561.08	10 495.90
Loyers et pensions	-	-
Remboursements	-	-
TPS & TVQ	2 935.47	2 285.10
Commanditaires - feuillet paroissial	1 740.00	1 320.00
Location de la terre	7 250.00	7 250.00
Location - église	200.00	275.00
Divers	-	-
<hr/> Total	<hr/> 94 234.40	<hr/> 98 164.53

La Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

État des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Charges	2013 \$	2012 \$
Célébrations : messes, mariages, funérailles et sacrements	2 260.00	1 930.00
Culte et pastorale	2 874.28	2 441.16
Achats d'articles	4 421.37	4 615.35
Salaires et charges sociales	32 863.03	30 096.63
Allocations de nourriture et logement	5 842.64	5 318.43
Électricité et chauffage	24 662.93	19 603.89
Entretien et réparations	2 325.10	1 721.68
Frais de bureau	4 379.16	2 482.76
Frais de déplacement	3 759.13	1 983.37
Frais de publication - feuillet paroissial	1 391.50	1 224.00
Assurances	5 924.04	5 734.75
Intérêts	(71.11)	413.20
Cotisations diocésaines	3 331.12	3 456.26
Quêtes extra-diocésaines	1 018.99	855.44
Quêtes spéciales	127.30	-
Activités de financement	-	70.00
Réparations majeures	-	4 956.03
Acquisitions	-	-
TPS & TVQ	-	-
Divers - Dépenses générales	217.22	341.70
Divers - Ministère et Services aux prêtres	391.86	212.75
Achats de documents et pamphlets	765.42	363.71
<hr/>		
Total	96 483.98	87 821.11
<hr/>		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(2 249.58)	10 343.42
<hr/>		



Église Évangélique Baptiste de Saint-Liboire

... Une communauté pour la région

175, rue Paquette, Saint-Liboire (Québec), J0H 1R0

Perdre sa vie pour pas grand-chose!

Il y a quelques années dans une ville des États-Unis, un homme voulant poser une bonne action s'est mis à courir après le chapeau, que le vent avait arraché de la tête d'un autre homme. Après une course de plusieurs secondes, l'homme s'est penché pour reprendre le chapeau, il s'est retrouvé au milieu d'une artère principale et a été frappé mortellement. L'homme trop préoccupé par la pensée de faire quelque chose de bien a complètement oublié ce qui était important: s'assurer qu'il était en sécurité. Cet homme a perdu sa vie pour pas grand-chose! Cela nous ressemble malheureusement, nous perdons notre vie à courir après des choses sans-valeur et pendant ce temps nous perdons notre vie, nos énergies qui auraient pu être utilisées pour de plus grandes et meilleures choses.

Je ne sais pas si vous êtes d'accord avec ce portrait un peu triste que je dépeins de nous. Ce que je sais par contre, c'est que bon nombre de personnes qui se retrouvent à la fin de leur vie, sont remplies de tristesse à propos du fait qu'elles sont passées à côté du temps qu'elles auraient pu passer en famille, avec des amis, parce qu'elles s'étaient laissées envahir par le travail ou toute sorte d'autres passions.

La Bible nous parle d'une autre manière de perdre sa vie, Jésus a dit dans l'Évangile de Marc 8:35 « *Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui perdra sa vie à cause de moi et de la bonne nouvelle la sauvera* ». Nous pourrions dire autrement pour bien comprendre ce texte: « celui qui cherchera seulement ce qui lui plaît, son propre intérêt, sans se soucier de ce qui est le plus important, être réconcilié avec Dieu, n'aura pas accès à la présence de Dieu. Mais celui qui renoncera à vivre sa vie comme il l'entend, celui qui échangera sa vie de condamné, pour la vie que Christ a payée pour lui aura accès auprès de Dieu pour l'éternité ». Ce qui nous semble peut-être une perte, vivre pour Dieu est dans les faits le meilleur choix. Un prédicateur anglais Philippe Henry a dit : « *Il n'est pas si bête celui qui se sépare de ce qu'il ne peut garder quand il est sûr d'être récompensé avec ce qu'il ne peut perdre.* » **Quel choix ferez-vous?** Perdrez-vous votre vie pour pas grand-chose, ou la donnerez-vous pour ce qui a de la valeur, l'éternité dans la présence de Dieu?

Rencontre: le dimanche à 10 h, dès le 6 juillet

C'est une invitation!



2004 - 2014

LE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE ST-LIBOIRE

Le SPRSL est un service d'interventions pré-hospitalières à but non lucratif qui œuvre sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire.

Dès qu'un appel pour une urgence vitale est logé à la Centrale 911, cette dernière communique avec le SPRSL. À ce moment, une équipe de 2 Premiers Répondants bénévoles, formés et accrédités se rend sur place afin d'intervenir en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

QUELQUES STATISTIQUES

En moyenne chaque année le SPRSL répond à 140 demandes :

50	Accidents de la route
18	Difficultés respiratoires
8	Chutes ou blessures au dos
24	Douleurs thoraciques
5	Inconsciences
5	Hémorragies
9	Problèmes cardiaques
3	Convulsions
18	Troubles de nature diverse

**Moyenne annuelle des interventions depuis le début du Service en 2004. Source :SPRSL*

Ce sont 2.7 Interventions par semaine !!

À votre agenda : Souper du 10^e anniversaire du SPRSL qui aura lieu le 18 octobre prochain. Information à venir...



En cas d'urgence COMPOSEZ LE 911
N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information ou tout commentaire:
450-793-4334 (Boîte vocale)
serviceprst-liboire@hotmail.com

DEVENEZ PREMIER RÉPONDANT!

Contactez-nous dès maintenant, formation à venir sous peu.

« Quand chaque minute compte, les Premiers Répondants de St-Liboire sont là! »

COMITÉ DES AÎNÉS

VOITURAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Le service a effectué **neuf voiturages et accompagnements** au cours du mois de juillet 2014. Merci aux bénévoles qui assurent ce service. Pour en profiter, un seul numéro une journée ou deux avant l'événement 450 793-4902.

VOYAGE A L'AUBERGE DU LAC WILLIAM

LIEU: L'auberge, classée quatre étoiles, est située en bordure du lac William, dans la région des Bois- Francs à Saint-Ferdinand près de Princeville.

DATE: 14, 15, 16 septembre 2014

ACTIVITÉS: deux: déjeuners, dîners, soupers et couchers
balade en ponton,
soirée spectacle, danse
visites dans la région

PRIX: selon la catégorie de chambre choisie et le nombre d'occupants, consultez le tableau ci-joint:
Transport + ou - 70.00 \$ selon le nombre de personnes.

Forfait *Souvenir d'été* 2 nuits / 3 jours
Arrivée possible du dimanche au mercredi

Deux soupers;
Deux déjeuners;
Deux dîners;
Soirée spectacle avec la troupe Pure Laine ou pièce de théâtre;
Soirée dansante;
Balade en ponton;
Visite Héritage Kinnear's Mills;
Visite des produits d'érable St-Ferdinand B;
Visite des Jardins de vos rêves;
Visite de la galerie d'art Richard Boutin.

	Chambres régulières	Chambres supérieures
	TOTAL Tx incluses	TOTAL Tx incluses
Occupation double :	305,00 \$	330,00 \$
Occupation triple :	275,00 \$	295,00 \$
Occupation quadruple :	255,00 \$	275,00 \$
Occupation simple :	367,00 \$	457,00 \$

Cette activité est possible grâce à la collaboration de l'Âge d'Or de Saint-Liboire **et elle s'adresse à toutes et tous, de tous âges.**

RÉSERVATION: Mme Georgette Meunier 450 793-2912
Mme Denise Heine 450 793-2396
M. André Petit 450 793-2773
M. Raymond Tardif 450 793-4902



Au nom du comité,

Raymond Tardif

Service de transport collectif régional

Vous avez besoin de transport?

La MRC des Maskoutains vous rappelle qu'elle offre le service de transport collectif régional. Ce service est offert à la population par les places disponibles dans les véhicules de transport adapté et pour votre territoire également par les places disponibles en transport scolaire.

Qui peut utiliser le transport collectif?

Toute personne résidant sur le territoire de la MRC des Maskoutains qui a besoin de transport et qui n'est pas admissible au service de transport adapté peut utiliser le service de transport collectif régional. Il faut cependant avoir complété un formulaire d'inscription avant de pouvoir utiliser le service. Le traitement du dossier par la MRC des Maskoutains est gratuit.

Fonctionnement :

Le service de transport collectif dessert les municipalités sur des heures de base, a priori, soit un aller le matin et un retour en après-midi, du lundi au vendredi. Le service fonctionne par des points d'embarquement et de débarquement prédéterminés appelés « points de chute » ou chemin faisant si le véhicule passe devant ou non loin de votre domicile. D'autres possibilités peuvent également s'offrir à vous en demi-journée du lundi au vendredi, si l'achalandage le permet. Le coût d'utilisation est déterminé selon la zone de desserte et tel que prévu à la grille tarifaire.

Passé écolo du Cégep de Saint-Hyacinthe :

Nous rappelons que les étudiants inscrits aux programmes réguliers du Cégep de Saint-Hyacinthe ou de l'école Vatel bénéficient du projet de la passe écolo et peuvent utiliser sans frais ce service dans le cadre de leurs études.

Pour de plus amples informations :

Par téléphone, 450 774-3173

Par courriel, tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet, www.mrcmaskoutains.qc.ca



Ce service de la MRC est offert chez vous. Communiquez avec nous!



450.774.3173
www.mrcmaskoutains.qc.ca



Appel aux jardiniers et aux producteurs maraîchers



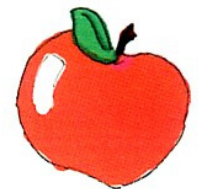
C'est le temps de récolter ce que l'on a semé ! Chaque année la belle saison apporte fruits et légumes en abondance. Que vous soyez jardiniers amateurs ou producteurs maraîchers, si vous avez des surplus, en petite ou en grande quantité, nous vous invitons à donner ces fruits et légumes à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.



Des personnes et familles en difficulté, des organismes d'entraide humanitaire de la région maskoutaine et des groupes de cuisine collective profiteront de cette nourriture généreusement offerte.



Dans le but de mieux vous servir, il serait préférable de venir porter vos dons sur les heures d'exploitation de La Moisson Maskoutaine, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez téléphoner à La Moisson Maskoutaine au 450 261-1110. Il nous fera plaisir de vous répondre.



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2

☎ 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Cuisines collectives d'automne

Cet automne (mi-août à octobre) en fonction des récoltes et surplus de jardins, vous êtes invités à venir cuisiner conserves et marinades. Accompagnés d'une cuisinière d'expérience, vous mettrez en petits pots des tomates, des concombres, des betteraves etc.



Ces cuisines collectives auront lieu à La Moisson Maskoutaine, au 2540 rue Saint-Charles, à St-Hyacinthe. Un horaire sera déterminé, selon les inscriptions reçues et l'arrivage des denrées.

Préparez vos pots à conserve de type « Mason » (incluant les couvercles, dont des disques neufs) ainsi que vos contenants de congélation. Un coût minime sera à prévoir.



Vous êtes intéressés à faire partie de nos ateliers de cuisines collectives, laissez vos coordonnées à Chantale Vanier, à La Moisson Maskoutaine, au 450 261-1110 ou par courriel à c.vanier@lamoissonmaskoutaine.qc.ca.

Ces cuisines s'adressent aux personnes seules, personnes âgées, étudiants et familles à faibles ou moyens revenus, habitant la région maskoutaine.



La Moisson Maskoutaine

2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2

☎ 450 261-1110 / télécopieur 450 261-1120

courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca



COLLECTE DE GROS REBUTS

SAINT-LIBOIRE
18 SEPTEMBRE 2014

La **municipalité de Saint-Liboire** désire informer sa population que la collecte automnale de gros rebuts aura lieu le **jeudi 18 septembre** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre à **compter de 7 h le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal 450 798-2811 poste 21.

DES SERVICES DE RÉCUPÉRATION À L'ANNÉE... GRATUITS !

Saint-Hyacinthe, 14 juillet 2014 – Dans notre région, il existe plusieurs services permanents et gratuits de récupération des matières résiduelles. En effet, divers produits possèdent encore une certaine valeur ou demandent une gestion particulière pour protéger l'environnement et conséquemment, ceux-ci sont récupérés par nos marchands régionaux.

Voici une liste sommaire de ces produits et des endroits où vous pouvez en disposer :

PRODUITS	ENDROITS
Ampoules fluocompactes	Recyclage LRA et RONA
Batteries de véhicules	UAP pièces d'auto et Canadian Tire
Cartouches d'imprimantes	Recyclage LRA, Recymask et Fondation MIRA
Contenants vides de pesticides	COOP et centres d'engrais
Huiles usées	Canadian Tire, Monsieur Muffler, Véolia à Saint-Hyacinthe et écocentres de la Régie
Résidus de peinture	RONA, BMR et écocentres de la Régie
Médicaments (incluant les seringues et aiguilles usagées)	La plupart des pharmacies
Piles domestiques usagées	Plusieurs municipalités membres de la Régie (Vérifier auprès de votre municipalité)
Piles rechargeables au nickel-cadmium	La Source et écocentres de la Régie
Pneus	Détaillants de pneus, garages et écocentres de la Régie
Ordinateurs, moniteurs, claviers, souris, etc.	Recyclage LRA, Recymask, Bureau en gros et écocentres de la Régie
Téléphones cellulaires, étuis et chargeurs	Recyclage LRA, Recymask, Fondation MIRA, la plupart des détaillants de téléphones cellulaires et écocentres de la Régie
Vieilles lunettes	La plupart des optométristes et opticiens et certains organismes communautaires

D'autres services de récupération peuvent être disponibles. Informez-vous auprès des commerces de la région sur les produits spécifiques qu'ils sont en mesure de récupérer.

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains vous encourage à faire un petit geste de plus pour l'environnement puisque chaque geste, si petit soit-il, a une incidence positive.

Merci de votre collaboration !

Source : Réjean Pion, directeur général
www.regiedesdechets.qc.ca

COLLECTE SÉLECTIVE

Améliorons nos méthodes de tri !

Saint-Hyacinthe, le 8 août 2014 – Les citoyens des municipalités membres de la Régie participent en grand nombre à la collecte sélective et la Régie est fière de souligner cette excellente contribution environnementale. Par ailleurs, nous pouvons tous améliorer nos méthodes de tri des matières recyclables afin de faciliter la gestion de celles-ci, au centre de tri. Voici quelques trucs qui pourront permettre d'améliorer la gestion des matières recyclables :

- **Accumuler les sacs de plastique et les déposer dans un seul sac afin d'en faire une boule.** On peut ainsi éviter que les sacs s'envolent lorsque le bac est vidé dans le camion. D'autre part, le centre de tri récupère plus de 25 tonnes de sacs par mois! Le fait de ramasser un sac contenant 50 sacs facilitera la manutention par les employés attirés à cette tâche.
- **Rincer les contenants de verre, de métal et de plastique.** Un contenant, avec des restes de nourriture, peut passer 2 semaines dans le bac de récupération avant d'être livré au centre de tri où il sera trié au cours des jours suivants. Les mauvaises odeurs auront malheureusement le temps de s'installer et les résidus de nourriture pourront également contaminer les autres matières recyclables, notamment le papier, réduisant du même coup l'effort de récupération. Un léger rinçage dans l'eau qui a déjà servi à laver la vaisselle est tellement simple...
- **Enlever les bouchons et couvercles des contenants de plastique ou de verre.** Le bouchon ou le couvercle n'est généralement pas fabriqué avec la même matière que le contenant. Puisque nous enlevons les bouchons pour rincer le contenant, pourquoi les remettre ?
- **Retirer le journal et les dépliants publicitaires du publi-sac.** Il faut se rappeler que le plastique et le papier journal ne sont pas dirigés vers le même recycleur. Le centre de tri reçoit des milliers de publi-sacs tous les jours et les employés doivent les vider de leur contenu pour séparer les matières. Individuellement, nous n'avons qu'un seul publi-sac à prendre en charge !
- **De nombreux objets non recyclables sont reçus.** Le plastique est la catégorie de matière où il y a le plus d'erreurs. Il existe une multitude de mélanges de plastique mais seulement six catégories sont actuellement récupérées. Chercher le logo constitué de trois flèches en forme de triangle avec un numéro à l'intérieur variant de 1 à 7. Les catégories récupérées sont les #1, 2, 3, 4, 5 et 7. De plus, les meubles de PVC, les boyaux d'arrosage, le filage électrique, les résidus de bois ne doivent pas être déposés dans le bac de recyclage puisqu'ils seront redirigés vers l'enfouissement. Certaines de ces matières étant tout de même valorisables, il est préférable de les apporter à l'écocentre lorsqu'il y a une certaine valeur.

Grâce à votre collaboration, il sera facile d'améliorer la gestion de nos matières recyclables.

Bonne collecte sélective !

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350

« FAITES EXPLOSER LE TAUX DE PARTICIPATION »
Collectes des résidus domestiques dangereux de septembre !

Saint-Hyacinthe, le lundi 4 août 2014 – Comme par les années passées, trois collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) se tiendront à nouveau en septembre.

En 2014, les collectes de RDD automnales auront lieu :

- **le samedi 6 septembre à Saint-Hyacinthe** devant le stade L.-P.-Gaucher, de 8h30 à 16h30
- **le samedi 13 septembre à Saint-Jude**, au centre communautaire, de 7h30 à 11h30
- **le samedi 13 septembre à Acton Vale**, près de l'aréna, de 13h30 à 17h30

Cette collecte est organisée par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et est exclusivement réservée à tous les résidents de ses municipalités membres qui sont invités à mettre de côté leurs résidus dès maintenant et à profiter de ce **service gratuit** (preuve de résidence requise).

Les RDD sont principalement constitués de produits servant à l'entretien des piscines, pesticides, engrais, décapants, solvants, vernis, peintures, combustibles, batteries, aérosols, détachants, huiles usées, antigel et autres **produits toxiques domestiques**. S'ils sont jetés avec les ordures ménagères, ils endommagent de façon irréparable l'environnement.

***** RÉSIDUS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES *****

Vous pouvez également y apporter vos équipements informatiques ou électroniques défectueux qui seront pris en charge par une firme spécialisée

Le succès de la collecte à trois voies nous démontre bien que les citoyens sont de plus en plus sensibles à une gestion écologique de leurs résidus domestiques. Malheureusement, on oublie trop souvent les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique, liés à l'enfouissement des RDD. Leur nom le rappelle, ces produits sont dangereux.

Seuls les résidus dangereux provenant d'usages domestiques sont acceptés et aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur place.



Récupérons le carton via la collecte sélective !

Tous les citoyens des municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains sont invités à utiliser leur bac vert destiné à la collecte sélective des matières recyclables pour assurer la récupération du carton.

L'espace destiné à accueillir les boîtes de carton aux écocentres d'Acton Vale et de Saint-Hyacinthe étant limité, il est recommandé aux citoyens d'utiliser au maximum la collecte porte à porte. Chaque année, nous constatons que les citoyens utilisent grandement les écocentres pour disposer de leurs cartons les plus volumineux, notamment les boîtes de mobilier ou d'électroménagers, ce qui a pour effet d'augmenter l'achalandage aux écocentres et indirectement, le temps d'attente pour y accéder.

La Régie souhaite rappeler à toute la population des municipalités membres que les écocentres doivent prioritairement être utilisés pour les matières qui ne peuvent être récupérées par l'entremise du service de collecte porte à porte. En ce qui concerne les boîtes de carton, il peut être facile de les plier ou de les couper en morceaux et de les placer dans le bac vert. Il est également possible de demander aux livreurs des gros articles de reprendre les boîtes d'emballage avant de quitter. Ce service est habituellement offert par la majorité des compagnies de livraison.

La Régie remercie tous les citoyens de leur collaboration et les encourage à poursuivre leur excellente participation aux divers services de gestion des matières résiduelles offerts sur le territoire.

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler la Régie au 450 774-2350.



**Fédération de l'UPA
de la Montérégie**



RENCONTRE D'INFORMATION SUR LA FUTURE CRÉATION DU COMITÉ DE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU VANDAL

La Fédération de l'UPA de la Montérégie et la MRC des Maskoutains tiendront une rencontre d'information, le 8 septembre prochain, sur la future création du Comité de bassin versant du ruisseau Vandal. Cette rencontre aura lieu à 19 heures au Carrefour des Sports de Saint-Simon situé au 50, rue des Loisirs.

Cette rencontre est la première étape dans le processus de création du Comité de bassin versant du ruisseau Vandal qui touche les trois municipalités suivantes : Saint-Simon, Saint-Liboire et Saint-Hyacinthe. Ce comité regroupera des représentants des différents secteurs du bassin versant : agricole, résidentiel, commercial, etc. À cette rencontre d'information, la présence des personnes désirant s'impliquer dans la démarche est primordiale.

Rappelons que la MRC des Maskoutains et la Fédération de l'UPA de la Montérégie travaillent de concert depuis 2010 à la mise sur pied de comités de bassins versants qui conduiront à des projets visant à améliorer la qualité des cours d'eau en milieu agricole.

Pour plus d'information, contactez Catherine Plante, agente en agroenvironnement à la Fédération de l'UPA de la Montérégie, au 450 774-9154, poste 5219, ou Patrick Bernard, gestionnaire aux cours d'eau à la MRC des Maskoutains, au 450 774-3129.

Source : Véronique Hébert-Lussier
Conseillère en communications
Fédération de l'UPA de la Montérégie
450 454-5115, poste 6267
vhebertlussier@upa.qc.ca



*NOTRE PROGRAMME SE
POURSUIT...
INFORMEZ-VOUS*



Avantages membres Desjardins - Du 11 mai au 31 décembre 2014

Être membre a ses avantages!

C'est simple! Il suffit d'être membre de Desjardins pour profiter de tous nos rabais et avantages.

SUR MESURE POUR LES JEUNES

DES ÉCONOMIES

PRIVILÈGES EXCLUSIFS ET RABAIS

ACCESSIBLE, SIMPLE ET INNOVATEIR

POUR L'ENVIRONNEMENT

NOTRE AVENIR COLLECTIF

**Consultez notre personnel
qui se fera un plaisir
de vous donner
plus de détails.**

Siège social :
151, rue Gabriel
Saint-Liboire QC J0H 1R0
☎ : 450-793-4491
📠 : 450-793-4905

Centre de services :
1199, rue Principale
Saint-Dominique QC J0H 1L0
☎ : 450-773-1359
📠 : 450-773-5489



**Les Serres
Beauregard inc.**

135, Rang Charlotte
Saint-Liboire QC
J0H 1R0

T 450.793.2765
F 450.793.2580

Plantes d'intérieur

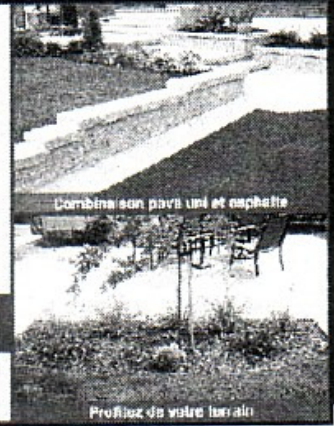
PAYSAGEMENT
Lapierre

Patrick Lapierre
450 791-2765

R.R.Q. 0282-0100-01

Conception et réalisation
d'aménagement paysager

- SERVICE D'ARCHITECTE
- ENTRETIEN COMPLET




Combinaison pavé uni et enchaîne

Profitez de votre jardin

735, ave Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe,
Québec J2S 5G6
Télécopieur : 450-771-4037
Courriel : jytremblay@arpgeo.ca

Jean-Yves
Tremblay
arpenteur-géomètre

450-771-4224



Me Nathalie Dauphinais, LL.B., D.D.N.



NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE



140, Carré du Boisé, St-Liboire
(Québec) J0H 1R0



Téléphone: (450) 793-2936
Télécopieur: (450) 793-2080

GÉRARD DION
& FILS
inc.  

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

FERME-COMMERCE
INDUSTRIE-RÉSIDENCE
FOURNISSEUR DE MATÉRIEL
ÉLECTRIQUE NEUF ET USAGÉ
Pierre et Serge Dion
154, St-Patrice
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

Tél.: 450.793.4481
1 800.808.4481
Fax: 450.793.4485

R.G.N.M.
Services S.E.N.C.

Ébénisterie,
Reproduction & Restauration
de meubles antiques

450.793.4012

1615, rang St-Édouard
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0



Excavation
Sylvain Plante
F.B.Q. 8102-7773-03 *et Fils Inc.*

217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE POTESSEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PRIGNE DE DÉPÊCHEMENT • GODET EN V

Sylvain : 450 793-2534 *Bernie* : 450 793-2535




Esthétique
Cathy

Cathy Bérubé
propriétaire

42, Bouvier, St-Liboire QC J0H 1R0 **450 793.4058**



Maryse Morin

Courtier immobilier agréé
maryse.morin@viacapitale.com

450 250 0555

viacapitaleaffaires.com

1906, rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe Québec J2S 3J5
F 450 250 0556



>> On connaît le marché



**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

Nicolas Borri
54 St-Patrice
St-Liboire (QC)
J0H 1R0
T (450) 793-4466
F (450) 793-4861

Lun. Mar. Vend.
9h30 à 18h00
Mer. Jeu.
9h30 à 20h00
Sam.
9h30 à 17h00
Dim.
Fermé

Livraison gratuite

membre affilié à

Proxim

Anne

la petite cordonnière

95 St-Joseph St-Liboire

J0H 1R0 Québec

450-793-4944

lucanne.ls@hotmail.com



Heure d'ouverture

Mardi au Vendredi

9:00 à 18:00 heures

Samedi de 9:00 à 14:00

ANNONCEZ

VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.

450.793.2811

Massothérapie
et Esthétique
Jocelyne Laplante

Certificat cadeau disponible
reçu d'assurance

- Massage suédois
- Massage aux pierres chaudes
- Enveloppement corporel
- Facial
- Épilation à la cire
- Maquillage etc.

17, rue Quintal, Saint-Liboire

Prendre rendez-vous au **450-793-4551**

LES
**CONSTRUCTIONS
RICHARD**
INC.

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

169, rue Morin, Saint-Liboire
Québec J0H 1R0
Tél.: 450 793-4963
Cell.: 450 278-0111
Fax: 450 793-4983
Courriel: richard@c-r-d.ca
www.constructionsdeslandes.ca



Spa Canin

salon de toilettage

tél.: 450 779.2988 sur rendez-vous



Salon Ginette Robert

Coiffure pour toute la famille

450 793-4664
jgrobot@hotmail.com

75, rue Gabriel
Saint-Liboire, QC
J0H 1R0



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Luc Bergeron, CPA auditeur, CGA
Associé

EPR inc.
450, av. St-Joseph, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8K5
www.eprquebec.com

Tél. : 450 774-7165 #232
Télécopieur : 450 774-1589
luc.bergeron@eprquebec.com

Un membre indépendant de Groupe EPR Canada inc.

CENTRE PROFESSIONNEL MULTIMEDIA ET REPRODUCTION DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES



www.megareseau.com

▲ Photocopie
▲ Imprimerie

T 450.773.5877
1 800 337.5877
F 450.773.5977

Monique Charpentier

1456, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe QC J2S 2J6

info@megareseau.com



Propriétaires:

Anne-Marie Scott, pâtissière
Patrick Bernier, cuisinier



450-793-4430
126, rue Saint-Patrice
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
COMPLEXE H TELIER



A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée



Ginette St-Onge, Mdl.
Normand St-Onge, Mdl.
Mathieu St-Onge, Est.

T. 450 253-8690 514 456-8690
F. 450 253-0017

COMPLEXE H TELIER

www.arelctrique.ca

ENTRETIEN SAISONNIER

JOCELYN LAPALME

Déneigement - Fauchage - Labour - Excavation
Nivellement - Bois de chauffage - Divers

Tél: 450.793.4628

1185, rang St-Édouard, St-Liboire, Qc J0H 1R0



www.coopauxp'titssoins.com

450 771-0605



aimé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

Patrice Dion
Représentant

Ferme: (450) 793-2774 Rés.: (450) 793-4310
(450) 793-2780



FERME CERPAJO INC.

158, RANG CHARLOTTE
ST-LIBOIRE (QUEBEC)
J0H 1R0

TRAVAUX À FORFAIT DE TOUT GENRE

SEMENCE
FENAISSON
BATTAGE
LABOUR
NIVELLEMENT
DÉNEIGEMENT
DIVERS



RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
RÉNOVATION

RBQ : 8002-8884-09

info@pmmorin.com - www.pmmorin.com

Pascal Morin: 450.278.4275
Francis Morin: 450.278.4278




Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrerie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740 Boul. Laurier Est
 Saint-Hyacinthe, Qc
 J2R 1P8

Tél: (450) 773-3408
 Fax: (450) 773-9753



André Leroux
 Président
 RBQ2310-0340-16




www.campinglaliberte.com

PROPRIETAIRES
 Jean-Yves et
 Huguette Fontaine

345 sites en 1000 m²
à découvrir!

129, rang Charlotte, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
 Tél. 450 793-2716



ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
 pour vous faire connaître davantage.
 Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

ANNONCEZ
 VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
 pour vous faire connaître davantage.
 Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
 pour vous faire connaître davantage.
 Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
 pour vous faire connaître davantage.
 Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

Buffet Benoit

Buffet chaud et froid pour toutes occasions
Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.

70 rte Quintal, Saint-Liboire, J0H 1R0
 courriel : bernardbenoit@hotmail.ca Bernard: 450 793-2010 Patrick 450 230-5007





Desjardins

Caisse du Plateau maskoutain

Conjuguer avoirs et êtres

Siège social :

Heures d'ouverture

151, rue Gabriel
Saint-Liboire QC J0H 1R0
Tél. : 450-793-4491
Fax : 450-793-4905

lundi, mardi, mercredi : de 9 h 30 à 15 h 00
jeudi : de 9 h 30 à 20 h 00
vendredi : de 9 h 30 à 16 h 00

Centre de services :

Heures d'ouverture

1199, rue Principale
Saint-Dominique QC J0H 1L0
Tél. : 450-773-1359
Fax : 450-773-5489

lundi, mardi, mercredi : de 10 h 00 à 15 h 00
jeudi : de 10 h 00 à 20 h 00
vendredi : de 10 h 00 à 16 h 00

Courriel : caisse.t90004@desjardins.com